

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conservatoire d'Orléans reprend les cours en présentiel

Suite aux annonces gouvernementales, les cours du Conservatoire d'Orléans reprendront progressivement ce mardi 2 juin 2020. Compte tenu des contraintes sanitaires strictes, ce sont d'abord les cours de violon, violoncelle, piano, guitare et percussions qui reprennent avant les instruments à vent dès la semaine prochaine.

Bien que le Conservatoire ait installé dès le début du confinement des cours en télé-enseignement, de nombreux élèves et professeurs avaient hâte de se retrouver pour recommencer une transmission de proximité. Le télé-enseignement a certes permis une continuité pédagogique, et une approche originale de la transmission du savoir, mais dans la pratique instrumentale, rien ne peut remplacer la richesse du face à face professeur-élève. L'accueil se fera donc jusqu'aux vacances d'été, dans des conditions spécifiques et encadrées.

Comme à l'Education Nationale, cette année les examens ont été validés en contrôle continu par le conseil pédagogique, et une attention particulière a été portée aux élèves en difficultés, afin qu'aucun n'ait à subir la fermeture du Conservatoire pendant le confinement.

Cette année, les inscriptions se feront entièrement par voie dématérialisée à partir du 8 juin et jusqu'au 3 juillet 2020. Vous trouverez toutes les informations sur la page du Conservatoire du site Internet de la Mairie d'Orléans (www.orleans-metropole.fr) ainsi que sur le Facebook du Conservatoire. Le public pourra être reçu uniquement sur rendez-vous.